

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du lundi 30 juin 2025,****L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire***Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 23 Juin 2025*

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 7
Élus présents : 22	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 6

Secrétaire de séance : Mme Brigitte SCHLEIFFER, Adjointe au Maire**Présents :**

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFFER, Adjoint au Maire ;

M. Mario VOECKEL, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Daniel MAENNER, M. Sabin MUNTEAN, Mme Solange WOLFF MINTSA, Mme Virginie JACQUEMIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Laurent REYMANN, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire,

Mme Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire.

M. Martial GERHARDY Martial, Conseiller Municipal a donné procuration à Mme Myriam JOACHIM, Adjointe au Maire,

M^{me} Isabelle DURINGER, Conseillère Municipale déléguée a donné procuration à Mme Hélène MULLER, Adjointe au Maire,

M^{me} Annabella PINTO, Conseillère Municipale a donné procuration à Mme Solange WOLFF MINTSA, Conseillère Municipale,

Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal.

Absents sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

Rapporteur :

Dans le cadre du programme d'investissement 2025 il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter l'État au titre de :

- Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Dotation de soutien à l'investissement local classique et exceptionnelle (DSIL)

pour les travaux suivants :

Synthèse :

Projets	Montant de l'opération HT	Type de financement sollicité	Montant sollicité
Éclairage public rue du Canal, rue du Dépôt et rue des Menuisiers	200 502,85 €	DETR, DSIL	60 150,85 €

Objet et objectifs de l'opération :

La commune réalise au titre de l'année 2025 la rénovation de l'éclairage public de la rue du Canal, ainsi que la rénovation de l'éclairage public de la rue du Dépôt en accompagnement des travaux de voirie portés par l'Eurométropole de Strasbourg. La commune prévoit également la rénovation de l'éclairage public de la rue des Menuisiers en accompagnement du projet de réaménagement porté par l'Eurométropole de Strasbourg. L'objectif est d'obtenir une diminution de la consommation énergétique de 55%.

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 240 603,42 € TTC soit 200 502,85 € HT.

Type et montant de Subvention sollicitée

DETR, DSIL au taux de 30 % soit 60 150,85 €.

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant
1- Eclairage public rue du Canal, rue du Dépôt et rue des Menuisiers	200 502,85 €	Etat DETR, DSIL 30%	60 150,85 €
		Commune de Souffelweyersheim	140 352,00 €
TOTAL DEPENSES	200 502,85 €	TOTAL RECETTES	200 502,85 €

Le Conseil Municipal,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 VU le plan de financement du projet ;
 VU les crédits inscrits au budget 2025 ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

a) D'adopter le projet et le financement ci-dessous :

Projet	Montant de l'opération HT	Type de financement sollicité	Montant sollicité
Éclairage public rue du Canal, rue du Dépôt et rue des Menuisiers	200 502,85 €	DETR, DSIL	60 150,85 €

b) De solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de :

- DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) ;
- DSIL classique et exceptionnelle (Dotation de soutien à l'investissement local classique et exceptionnelle) ;

c) D'autoriser M. le Maire à établir et signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 1^{er} Juillet 2025

Le Secrétaire de séance

 Brigitte SCHLEIFER

Le Maire

 Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 1^{er} juillet 2025